

Contrôle sanitaire des 12 derniers prélèvements

	BASSIN SPORTIF			BASSIN DE LOISIRS			PATAUGEOIRE		
	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
janv. 2018	Oui	Non	Insuffisante	Oui	Non	Insuffisante	Oui	Oui	Bonne
févr. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mars 2018	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Bonne	Non	Non	Insuffisante
avr. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mai 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysées	Unités	Norme minimale	Norme maximale	BASSIN SPORTIF	BASSIN DE LOISIRS	PATAUGEOIRE
				16 mai 2018	16 mai 2018	16 mai 2018
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		100	<1	<1	<1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		10	<1	<1	<1
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	<1	<1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/100mL		0			
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/100mL		0	<1	<1	<1
Chlore libre actif	mg/LCl ₂	0,4	1,4	0,85	1,06	0,74
Chlore combiné	mg/LCl ₂		0,6	0,60	0,20	0,20
pH	unitépH	6,9	7,7	7,3	7,1	7,4
Transparence qualitative	qualit.			0	0	0
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU			<0,5	<0,5	<0,5
Chlorures	mg/L			102	229	48,5
Carbone organique total	mg/L C			2,8	2,8	1,8
Température de l'eau	°C			28,3	30,4	32,1

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

16 mai 2018

BASSIN SPORTIF

L'eau du bassin est de bonne qualité.

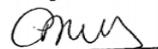
BASSIN DE LOISIRS

L'eau du bassin est de bonne qualité.

PATAUGEOIRE

L'eau du bassin est de bonne qualité.

Pour le directeur général,
L'ingénieur en chef du génie sanitaire,



Gaëlle Duclos

* Voir le "guide de lecture de l'interprétation sanitaire des résultats".

Contrôle sanitaire des 12 derniers prélèvements

	TOBOGGAN			BALNEO		
	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
janv. 2018				Oui	Non	Insuffisante
févr. 2018	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mars 2018	-	Oui	Bonne	Non	Oui	Moyenne
avr. 2018				Oui	Oui	Bonne
mai 2018	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysées	Unités	Norme minimale	Norme maximale	TOBOGGAN	BALNEO
				16 mai 2018	16 mai 2018
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		100		<1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		10		<1
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0		<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/100mL		0		<1
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/100mL		0		<1
Chlore libre actif	mg/LCl ₂	0,4	1,4	0,85	0,92
Chlore combiné	mg/LCl ₂		0,6	0,60	0,30
pH	unitépH	6,9	7,7	7,3	7,2
Transparence qualitative	qualit.			0	0
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU				<0,5
Chlorures	mg/L				231
Carbone organique total	mg/L C				2,9
Température de l'eau	°C			28,3	30,6

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

16 mai 2018

TOBOGGAN

L'eau du bassin est de bonne qualité.

BALNEO

L'eau du bassin est de bonne qualité.

* Voir le "guide de lecture de l'interprétation sanitaire des résultats".

Principes d'interprétation des résultats :

Tous les mois, l'eau de chaque bassin est contrôlée par un laboratoire agréé selon un programme établi par l'Agence régionale de santé. Cette analyse ponctuelle porte sur des paramètres microbiologiques et chimiques définis par le code de la santé publique. La conformité bactériologique et chimique est déterminée par comparaison des résultats avec les normes réglementaires.

La qualité du suivi sanitaire (maîtrise du traitement chimique, autocontrôle), la vétusté de l'équipement et l'entretien général de l'établissement sont des critères également pris en compte dans l'interprétation sanitaire. C'est pourquoi un bassin dont les analyses d'eau sont conformes aux exigences réglementaires peut ne pas être qualifié de "bonne qualité".

Contrôle sanitaire des 12 derniers prélèvements

	GRAND BASSIN			PATAUGEoire		
	Conf. bactériol.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériol.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
juin 2010	Oui	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Moyenne
juil. 2010	Oui	Oui	Insuffisant	Oui	Oui	Moyenne
août 2010	Non	Non	Mauvais	Oui	Oui	Bonne
sept. 2010	Oui	Oui	Insuffisant	Oui	Oui	Bonne
mai 2011	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juil. 2011	Oui	Oui	Bonne	Non	Non	Insuffisant
août 2011	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Moyenne
sept. 2011	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mai 2012	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juin 2012	Oui	Oui	Mauvais	Oui	Oui	Mauvais
août 2012	Oui	Oui	Insuffisant	Oui	Oui	Insuffisant
sept. 2012	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Définition de l'interprétation sanitaire :

Baignade autorisée		Baignade interdite	
Les résultats d'analyse sont conformes et le suivi sanitaire est satisfaisant.		Les résultats d'analyse sont non conformes et/ou la qualité du suivi sanitaire ou de l'entretien de l'établissement est non satisfaisante.	
Eau de bonne qualité	Eau de moyenne qualité	Eau de qualité insuffisante	Eau de mauvaise qualité
La qualité de l'eau et le suivi sanitaire mis en œuvre par le gestionnaire sont très satisfaisants.	<p>Les résultats d'analyses montrent un léger dépassement de norme pour un ou plusieurs paramètres et/ou un défaut du suivi sanitaire ou d'entretien de l'établissement.</p> <p>Le gestionnaire de la piscine a renforcé la surveillance du traitement de l'eau et s'est assuré de la stabilité de la qualité de l'eau.</p> <p>La baignade n'engendre pas de risque pour les usagers.</p>	<p>Les résultats d'analyses montrent un dépassement significatif de norme pour un ou plusieurs paramètres et/ou un défaut du suivi sanitaire ou d'entretien de l'établissement.</p> <p>A la demande de l'ARS, le gestionnaire a corrigé le traitement de l'eau et s'est assuré de la bonne qualité de l'eau afin de permettre le maintien des activités de baignade.</p> <p>Si les anomalies constatées se répètent dans le temps, exposant donc les usagers à un risque sanitaire, l'ARS demandera la mise en œuvre de mesures d'amélioration durable. La baignade sera alors interdite jusqu'au constat d'une situation maîtrisée.</p>	<p>En raison d'un dysfonctionnement technique d'un mauvais traitement de l'eau ou d'une contamination microbiologique majeure, le gestionnaire a fermé temporairement le bassin.</p> <p>Une fois ces anomalies corrigées et après avis de l'ARS, la baignade a été à nouveau autorisée.</p> <p>Si les anomalies constatées se répètent dans le temps, exposant donc les usagers à un risque sanitaire important, l'ARS demandera la fermeture administrative de l'établissement.</p>

Plus d'information en consultant les pages " Votre santé - votre environnement " du site www.ars.paysdelaloire.sante.fr

